

« soit indirecte, de n'importe quelles apparitions, révélations, grâces
 « de guérisons et autres faits semblables, que, de quelque manière
 « que ce soit, on voudrait rapporter au dit scapulaire ou à la dite
 « pieuse confrérie. Quant à tous ceux, qu'ils soient prêtres ou non,
 « qui publient des livres ou des journaux, ils doivent prendre grand
 « soin de suivre ponctuellement, comme la conscience le prescrit, les
 « règles fixées dans la Constitution apostolique *Officiorum*. De leur
 « côté que ceux qui se livrent à la prédication de la parole de Dieu
 « observent entièrement les prescriptions du cinquième Concile de
 « Latran et du Concile de Trente, session XXVe, concernant la pré-
 « dication des apparitions et des miracles. Enfin, que les recteurs
 « d'église qui se proposent d'instituer dans leur église une pieuse
 « confrérie semblable, ou d'ériger des statues ou des tableaux de la
 « Bienheureuse Vierge Marie sous le titre susmentionné de Mère de
 « Miséricorde, se conforment désormais sans aucune restriction aux
 « règles établies par la Sacrée Congrégation des Rites pour le scapu-
 « laire du Sacré-Cœur. »

OBSERVATIONS SUR CE DÉCRET

EMPRUNTÉES À LA *Semaine* DE CAMBRAI

Ce décret a été nécessité par le fait que, de l'approbation d'un scapulaire du Sacré-Cœur et de l'érection d'une confrérie en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Mère de Miséricorde établie au lieu appelé Pellevoisin, on a voulu conclure à la reconnaissance et à l'approbation des apparitions et révélations qui auraient eu lieu dans cette localité en 1876. La Sacrée Congrégation du Saint-Office déclare qu'il n'en résulte aucune approbation, ni directe, ni indirecte.

La reconnaissance et l'approbation des apparitions et des révélations appartient à l'évêque du lieu, qui se prononce après une enquête juridique faite par une commission de théologiens nommés par lui. C'est ce qui eut lieu pour les apparitions de Paris (la Médaille miraculeuse), pour celles de la Salette, pour celles de Lourdes et pour celles de Pontmain, à ne parler que des plus récentes. Pour ce